

## RAPPORTS DU COMITÉ

### PREMIER RAPPORT

VENDREDI le 16 mars 1934.

Le Comité spécial chargé de s'enquérir des opérations de la Commission créée par la Loi canadienne de la Radiodiffusion, 1932, modifiée à la dernière session du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Le Comité recommande de lui accorder l'autorisation de faire imprimer 700 exemplaires en anglais et 300 en français de ses procès-verbaux, des témoignages qu'il entendra, pour l'usage des membres du Comité, des députés et des sénateurs; et que l'article 64 du Règlement soit suspendu à cet effet.

Le Comité recommande aussi qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
R.-D. MORAND.